Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 059-215905274-20260922-DEL63_2026-DE

Saint-André Lez-Lille Ville durable

Conseil Municipal du 22 septembre 2026
Extrait du registre des délibérations

L'an deux mil vingt-six le vingt-deux du mois de septembre à 19h00, le Conseil Municipal, convoqué le 16 septembre 2026, s'est réuni en séance d'installation sous la présidence M Cyprien RICHER, Maire.

Présents :
M Cyprien RICHER, **Maire,**

M Esteban GARCIA, Mme Fatima DESCAMPS, M Francis GOSSET, Mme Karine ATTINAULT, M Sylvain GOUSSEAU, M Emeric ANDRE, Mme Pauline VANDOOLAEGHE, M Laurent RENOUF, M Jean-Pierre LAVIEVILLE, M Rabah GHOMRANE, Mme Elisabeth CROQUETTE, Mme Christine DECONYNCK, M Alain HOUZEAUX, Mme Peggy BAUWERAERTS, Mme Marion CAILLERET, M Christophe KINDT, M Geoffroy TIMELLI, Mme Natacha PASTOUKOFF, Mme Marie COLINET, Mme Marie VENET, M Thibaut MARAQUIN, M Didier PARSY, Mme Martine DEMUYS, Mme Véronique DOLVELDE, Mme Mélanie CLUSMAN, M Maxime BONTE, M Nicolas BRAY, M Thomas FABRE.

Absents ayant donné procuration :
Mme Frédérique BRILLOT ayant donné procuration à M Esteban GARCIA
M Thierry LIBAERT ayant donné procuration à Mme Fatima DESCAMPS
Mme Dorothée LENGLAIN ayant donné procuration à M Francis GOSSET
Mme Christelle ROGGE ayant donné procuration à M Thomas FABRE

M. Francis GOSSET a été élu secrétaire de séance

63 - 2026

Ressources Humaines

–

Recrutement d'agents contractuels sur emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Nombre de conseillers
En exercice : 33
Présents : 29
Absents : 0
Excusés-représentés : 4
Votants : 33

Le Maire, soussigné, certifie que la liste des délibérations a été affichée dans les délais légaux.

Rapport de Madame Fatima DESCAMPS :

L'organisation des services nécessite le recrutement temporaire d'agents pour assurer différentes missions, notamment pour des missions d'ATSEM et agents d'entretien dans les écoles à la rentrée scolaire 2026/27, pour un renfort au sein des services administratifs et au sein de la Direction Ville Attractive et Festive.

Vu le Code Général de la Fonction Publique notamment son article L.332-23-1°.

Considérant que les besoins des services nécessitent le recrutement d'un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité.

Il est décidé de recruter :

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 059-215905274-20260922-DEL63_2026-DE

EMPLOIS	Cadres d'emplois associé et filières	Cat	Date prévisible du/des recrutements	Nbre de poste	Durée hebdomadaire
ATSEM	ATSEM Filière médico sociale	C	Octobre 2026	2	Temps complet
Logisticien/ régie	Adjoint technique territorial Filière technique	C	Septembre 2026	2	Temps complet
Agent administratif	Adjoint Administratif territorial Filière administrative	C	Novembre 2026	1	Temps non complet (17h30 hebdomadaires)
Agent d'entretien	Adjoint technique Filière technique	C	Octobre 2026	2	Temps non complet (26 heures hebdomadaires)
Graphiste	Rédacteur Territorial Filière administrative	B	Novembre 2026	1	Temps complet

Il est précisé que le niveau de recrutement et de rémunération du candidat sera déterminé selon la nature de ses fonctions et de son profil. La rémunération sera limitée au maximum à l'indice terminal du grade de référence.

Le recrutement au titre de l'article L. 332-23-1° du CGFP est d'une durée de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois.

Les crédits nécessaires seront prévus au budget.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 059-215905274-20260922-DEL63_2026-DE

- Crée ces postes au tableau des effectifs des emplois non permanents ;

- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes afférents et engager les crédits au budget ;

- Dit que cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

VILLE DE SAINT ANDRÉ-LEZ-LILLE NORD

Cyprien RICHER

Le Secrétaire de séance,

Francis GOSSET

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 059-215905274-20260922-DEL63_2026-DE